



COLLOQUE

L'IMPÉRATIF DE L'AUTONOMIE EN MECS

COMMENT APPRÉHENDER L'AUTONOMIE EN PROTECTION DE L'ENFANCE ?

VENDREDI 1^{er} DÉCEMBRE 2017

**9H00 > 16H30 / DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH
38 ALLÉE JEAN-PAUL II 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON**

Les jeunes confiés à des services œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance ne bénéficient généralement pas des solidarités familiales ordinaires, ni d'un environnement très soutenant. Alors même que l'hétéronomie est une des conditions de l'inclusion sociale, **la société demande paradoxalement à ces jeunes d'être singulièrement autonomes** dès leur majorité ; de devenir « des individus par défaut » (CASTEL). En effet, l'accès à des contrats jeunes majeurs devient de plus en plus limité sur de nombreux départements ; ces jeunes devant alors savoir se débrouiller dès leurs 18 ans alors même que la grande majorité des jeunes majeurs reste au domicile familial.

Ce constat soumet les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), les services de placement familial **à un impératif d'autonomie envers les adolescents qu'ils accueillent**. Cet impératif est sous-tendu par la nécessité d'anticiper la sortie des mineurs, leur demandant de développer une capacité à être autonome dans une perspective d'avenir alors même que leur problématique et leur histoire familiale, la souffrance et les symptômes en découlant s'inscrivent dans le passé et le présent.

Il y a donc un double enjeu quant aux pratiques engagées. Celui de permettre à l'enfant, l'adolescent, le temps de l'introspection quant à son histoire familiale mais aussi de favoriser son engagement sur une projection vers son avenir. Les pratiques éducatives peuvent-elles faire face à cette dualité temporelle dans laquelle sont pris les jeunes vulnérables que les équipes éducatives accompagnent ? Quelle autonomie doivent-elles viser ? Celle du savoir-faire ? Celle du savoir-être ? Celle d'un lien social pacifié avec l'autre qui permet de s'investir sur soi ?

Cette journée comblera le regard d'experts et de chercheurs et présentera des expériences innovantes qu'elles concernent le parcours des jeunes en MECS ou des dispositifs d'accompagnement de l'adulte en devenir. *Comment appréhender l'autonomie des jeunes en protection de l'enfance ? C'est l'ambition affichée du colloque annuel de la Fédération des Rayons de Soleil qui se déroulera le 1^{er} décembre 2017 à Lyon.*



9H00 - 9H30 **Accueil - Café**

9H30 - 9H45 **Temps introductif**
Jacques WERBLINSKI,
Président de la Fédération des Rayons de Soleil

MATINÉE ORIENTÉE SUR LES TRAVAUX DE RECHERCHE

9H45 - 10H45 **LE CADRE ÉDUCATIF À L'ÉPREUVE DE L'AUTONOMIE**

Intervenant : **Bertrand RAVON, Sociologue**

Abusivement déclinée comme synonyme d'indépendance, l'autonomie est généralement pensée sous le seul prisme du travail d'émancipation, d'activation, de capacitation, de maturation, de progression, de cadrage éducatif, etc. À rebours de cette conception ordinaire, Bertrand Ravon proposera l'hypothèse suivante : être autonome, d'autant plus lorsqu'on est en situation de vulnérabilité, suppose de devenir bien attaché au monde, par des liens solides d'interdépendance. Ce qui suppose un travail inlassable de protection et d'entretien relationnel des personnes accompagnées. Partant il convient de redéfinir le sacro-saint « cadre éducatif ».

Pause

11H00 - 11H15 **PRISE DE PAROLE DU GREF**

Intervenants : **Équipe de recherche de la Fédération des Rayons de Soleil**

Restitution des travaux 2017 du « Groupe de Recherche Fédéral »

11H15 - 12H15 **DU PARADOXE D'AUTONOMIE CHEZ LES JEUNES ASE**

Intervenante : **Bénédicte GOUSSAULT, Sociologue**

À partir d'une récente recherche par des pairs sur la transition à l'âge adulte après une mesure de protection de l'enfance, Bénédicte Goussault évoquera les processus d'entrée dans l'âge adulte des jeunes en général et des jeunes venant de la protection de l'enfance en particulier, en adossant les notions d'autonomie et d'indépendance, de transition et de rupture d'appartenance, de désaffiliation et de solitude, de préparation à la sortie et d'accompagnement, tels qu'ils sont dits par le jeunes eux-mêmes. Elle finira par une analyse de cette recherche en termes de liens noués, suspendus et détachés.

12H30 - Pause déjeuner

APRÈS-MIDI ORIENTÉE SUR DES EXPÉRIENCES INNOVANTES

14H00 - 15H00

ET SI ON REPENSAIT SOLIDARITÉS ÉDUCATIVES ET PARRAINAGES ?

Intervenante : **Lise-Marie SCHAFFHAUSER, Présidente de l'UNAPP**

Partant du postulat que l'éducation au sens large, l'insertion sociale et professionnelle, la reconnaissance des ressources de l'expérience, de la compétence de chacun sont une opportunité, une chance de faire société et de penser un vivre ensemble plus tolérant et plus solidaire, il nous faut multiplier les « passe-relles » entre institutions, entre citoyens et entre citoyens et institutions. L'enjeu est de créer des rapports d'éducation nouveaux, en favorisant la connaissance de l'autre dans sa différence plutôt que la reproduction du même : c'est là que se nichent les projets de parrainages dans une dynamique émancipatrice liée à cet impératif d'autonomie. Parce que « seul on ne peut rien », les liens de parrainage offrent une opportunité d'ouverture et de sortie des « destins au berceau » !

15H00 - 16H00

B2O, SE FORMER AUTREMENT, UN PARCOURS DE FORMATION FLEXIBLE ET ADAPTÉ AUX PLUS FRAGILES

Intervenants : **Faustine WAECKEL (Le PRADO)
et Pierre-Martin AUBELLE (Les clés de l'atelier)**

En 2014, Les clés de l'Atelier et Le Prado ont conçu avec le soutien de Région Auvergne Rhône Alpes et des Fondations Eiffage et BTP un parcours de formation qualifiant expérimental autour des métiers du bâtiment 2nd œuvre, adapté à des jeunes très fragilisés, majoritairement issus de l'Aide Sociale à l'Enfance. Cette expérimentation ayant donné lieu à des résultats très satisfaisants, les deux structures ont souhaité la pérenniser en créant B2O, un organisme de formation qui proposera à des personnes en décrochage socio-éducatif une formation qualifiante flexible et humaine menée à travers des chantiers Bâtiment 2nd œuvre réels, ouvrant sur des métiers en tension du secteur.

16H00 - 16H30

Temps conclusif
Jacques WERBLINSKI,
Président de la Fédération des Rayons de Soleil

PUBLIC ATTENDU :
Équipes éducatives et dirigeantes
en Protection de l'enfance



Bertrand RAVON

**Professeur de sociologie à l'Université de Lyon 2
et chercheur au Centre Max Weber (UMR 5283 du CNRS).
Membre de l'AISLF (Association internationale
des sociologues de langue française).**

Responsable du Département de Formation continue de l'UFR Anthropologie, Sociologie et science politique de l'Université Lyon2, il dirige la mention de master Intervention et développement social et le parcours de master ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale, en partenariat avec trois centres de formation supérieurs au travail social : ARFRIPS, CCAURA, École Rockefeller). Très attaché à l'ouverture de l'Université sur la Cité, il a contribué à de nombreux partenariats avec le projet de former les intervenants à l'enquête sociologique au sein de leur propre milieu professionnel.

Au sein de l'équipe « Politiques de la connaissance – savoirs situés et enjeux démocratiques » du Centre Max Weber, Bertrand Ravon mène différents travaux sur l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, aux confins du travail social et de la santé mentale. Adossées à une sociologie historique des problèmes publics (« échec scolaire », « exclusion sociale », « souffrance psychique », « sans – abris », « adolescents difficiles ») ses recherches l'ont d'abord conduit à une analyse du changement des paradigmes de l'action sociale. [...] Ses recherches actuelles sont consacrées à la protection de l'enfance et de l'adolescence, autour des modalités (temporelles, interinstitutionnelles, multisituées) de prise en charge de situations complexes, et avec le souci de conduire des recherches collaboratives soutenantes pour les personnes concernées. Ce faisant, Bertrand Ravon expérimente une sociologie publique d'intervention clinique.

Publications : <http://www.centre-max-weber.fr/Bertrand-Ravon>



Bénédicte GOUSSAULT

Sociologue, ancienne maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris-Est Créteil, membre du laboratoire Circeft (Centre interdisciplinaire de recherche « Culture, éducation, formation, travail »).

Bénédicte Goussault est l'auteure de plusieurs ouvrages dont Paroles de sans-papiers (Éditions de l'Atelier, 1999), Être parent aujourd'hui. Une aventure au quotidien (Éditions de l'Atelier, 2005), et a participé au Nouveau dictionnaire critique de l'action sociale (Bayard, 2006).



Lise-Marie SCHAFFHAUSER / Unapp **Juriste, cadre de la Fonction Publique Territoriale.**

Lise-Marie Schaffhauser cumule cette expérience avec celle de la Formation Professionnelle des Adultes en droit des personnes et protection y compris pour les cadres de la protection de l'enfance, l'engagement d'Élu Municipal et les engagements associatifs notamment au sein de l'UNAPP (Union des Acteurs de Parrainage de Proximité) qu'elle a contribué à créer en 2005 et qu'elle préside.

l'Unapp rassemble depuis 10 ans les idées et les énergies d'acteurs de terrain qui dans la diversité de leurs actions et de leur ancrage local œuvrent dans le champ de l'enfance, de la famille, de la jeunesse, de l'insertion voire du handicap et s'appuient sur « l'associativité ». Pour certains le parrainage est leur seul projet, d'autres le conjuguent avec d'autres actions (26 associations, 1 ONG, 1 Fondation, 1 mission locale actives sur 47 départements qui accompagnent en 2015 plus de 1 000 parrainages). Ils ont en commun le souci de favoriser cette forme de citoyenneté active reposant sur l'engagement bénévole dont ils mesurent les effets positifs. Il s'agit, avec une particulière attention aux personnes, *d'inscrire le parrainage dans un projet humaniste et participatif à visée universaliste articulant le libre épanouissement de chacun à une démarche collective de solidarité et de sociabilité au sein de la société civile.* (Art. 3 des statuts)

Pour mener à bien sa mission « favoriser le développement du parrainage sous toutes ses formes dans une démarche d'innovation en soutenant la diversité des actions dans leur mise en œuvre concrète afin d'en élargir le champ, les pratiques et la reconnaissance », l'UNAPP inscrit son action dans de nombreux partenariats et réseaux, initie et contribue à des travaux de recherche. Structure légère (2,50 ETP en 2016), agréée "Jeunesse et Éducation Populaire" son action est soutenue par les pouvoirs publics, DGCS et CNAF notamment.

Pierre-Martin AUBELLE / Les clés de l'atelier (école de production) **Entrepreneur. Pilotage d'une entreprise sociale et solidaire,** **avec exigence et bienveillance.**



Les clés
de l'Atelier

Les clés de l'Atelier est un organisme de formation spécialisé en Bâtiment 2nd Œuvre et relevant des écoles de production. Il rassemble 15 formateurs et propose 70000 heures stagiaires/an. Il s'adresse majoritairement à des publics en difficultés. Sa pédagogie pratique et individualisée est basée sur la bienveillance et l'exigence.

Faustine WAECKEL / Le Prado **Responsable développement de projets et partenariats.**



Faustine Waeckel accompagne les équipes à la pratique de diagnostics partagés et à l'élaboration de solutions innovantes pour les jeunes dans différents domaines : santé, logement, éducation, mobilité, insertion sociale et professionnelle.

Le Prado est une association lyonnaise qui œuvre, depuis plus de 150 ans, dans les domaines de la protection sociale de l'enfance, de l'enfance en situation de handicap, de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'insertion par l'activité économique.

LA FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE

Reconnue d'utilité publique depuis 1937

La Fédération des Rayons de Soleil de l'Enfance propose aux associations adhérentes, ses établissements et services de s'inscrire dans un réseau d'échanges et de mutualisation inter associatif avec les autres dispositifs adhérents. La fédération construit des partenariats au niveau national et régional dans le domaine de la protection de l'enfance et du secteur social. Elle est représentée, entre autres, à l'UNIOSS. Elle contribue aux travaux et collabore avec de nombreux organismes de la Protection de l'Enfance.

Les associations adhérentes participent à ses assemblées biennuelles, ses rencontres de cadres, ses journées d'études thématiques, ses recherches/actions, GREF (groupe de recherche fédéral)...

Ses établissements et services sont présentés sur le site Internet de la Fédération. Des documents y ont proposés en téléchargement.

Un espace/onglet spécifique est réservé aux adhérents où l'on peut trouver des dossiers thématiques diversifiés relatifs aux dispositifs relevant de MECS (ex : l'accueil familial, les visites médiatisées, les troubles de l'attachement, la parentalité...), au management, au droit social ; abondés de documents de synthèse ou de fond à télécharger.

Le projet ainsi que toutes les actions fédérales y sont détaillés et sa plaquette informative est disponible en téléchargement.

Le réseau fédéral rend possible des échanges « éducatifs » entre associations adhérentes qui organisent, à tour de rôle, les « Olympiades » pour les enfants et les jeunes tous les 2 ans, véritable moment festif de sports, de loisirs et d'échanges pour eux mais aussi pour les éducateurs accompagnateurs.

Des Maisons d'Enfants proposent aussi leurs locaux durant les périodes de congés pour des séjours « vacances » ou des transferts plus courts.

Au sein du réseau, les « Amis des Rayons de Soleil de l'Enfance » financent des « Projets Soleil » associatifs et apportent des soutiens aux « jeunes majeurs » tandis qu'« Enfance du Monde-Rayon de Soleil » contribue à l'aide à l'enfance en difficulté à l'étranger.

L'appartenance associative fédérale est donc basée sur une dynamique positive d'échanges solidaires, d'expertises techniques, d'émulation dans le partage d'idées et d'expériences. Elle favorise de plus la reconnaissance de la qualité des activités associatives au niveau territorial où la fédération peut être représentée lors de réunions et d'événements spécifiques.

**Venez nous rejoindre !
et trouvez toutes les informations sur notre site :**

www.federation-rayons-soleil.org

Fédération des Rayons
de Soleil de l'Enfance
L'Eau Vive - Le Moulin du Pont
13 111 Coudoux
Tél. : 04 42 28 98 49



CETTE JOURNÉE EST ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC LE CCAURA





BULLETIN D'INSCRIPTION
1^{er} DÉC. 2017
9 H 00 > 16 H 30
DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH /
STE FOY-LÈS-LYON

Établissement (adresse + tél + mail)

INSCRITS

Nom(s)	Prénom(s)	Fonctions(s)
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>

Frais d'inscription pour la journée d'étude fédérale
(repas « affaire » du midi, pauses, salles et intervenants compris) :

100 € (tarif adhérent), 130 € (tarif non adhérent), soit :

Nbre d'inscrits : x 100 € (prix adhérent) / personne = €

Nbre d'inscrits : x 130 € (prix non adhérent) / personne = €

Gratuité /hors repas/ étudiants, stagiaires en fonction des places disponibles, nous contacter)

Formation agréée au titre de la formation professionnelle continue

Merci de retourner le bulletin d'inscription accompagné du règlement avant le 31 octobre 2017
(chèque à l'ordre de la Fédération des Rayons de Soleil) à l'adresse suivante :

Fédération des Rayons de Soleil de l'Enfance Secrétariat

L'Eau Vive, Le moulin du Pont

13 111 Coudoux

Tél : 04 42 28 98 49

Mail : inscription.fd2017@gmail.com

